



PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FEVRIER 2019 A 10 H 30

L'an deux mil dix-neuf le vingt-trois février à 10 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saulges, légalement convoqués le 14 février 2019, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du CGCT, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme LEPAGE Jacqueline, maire.

Etaient présents : Mme LEPAGE Jacqueline, maire, Mr TROU Robert, Mr TRANSON Nicolas, Mr GRIVEAU Jean-Pierre, adjoints, Mr VASSEUR Olivier, Mr LAMBOURD Claude, Mr JULIEN Vincent.

Absents excusés : Mr POSSEME Christian, Mme HUAULT Diana

Absente : Mme BOUEME BONBON Karine.

Mr TRANSON Nicolas a été désigné secrétaire de séance.

Voici l'ordre du jour :

- . Approbation du dernier procès-verbal,
- . Conclusion de la visite du bistrot de la Place,
- . Distribution de pierres dans les chemins
- . Attribution des subventions,
- . Enquête publique, élevage avicole à St Georges le Flécharde,
- . Droit de préemption urbain,
- . Questions et informations diverses

Après lecture le procès-verbal de la dernière a été approuvé

CONCLUSION DE LA VISITE DU BISTROT DE LA PLACE

Le conseil municipal ne souhaite pas faire de proposition d'achat du bâtiment au vu des travaux qu'il y aurait à envisager (toiture, accessibilité, mises aux normes...). Par contre, il est d'accord pour acquérir la licence au prix de vente du propriétaire, soit : 5 000,00 €.

Le conseil municipal souhaite avoir plus de renseignements sur le fonctionnement d'une licence, sur sa durée de validité... et demande à Mme le Maire de bien vouloir prendre contact avec la chambre de commerce et de l'industrie.

DISTRIBUTION DE PIERRES DANS LES CHEMINS

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal qu'elle a reçu une réclamation pour le chemin de la Chouanardière, ce dernier étant très abimé par un passage plus intense des véhicules et par les engins agricoles. Les propriétaires de « la Chouanardière » demandent une intervention de la commune.

Après discussion, le conseil municipal décide la distribution des pierres dans les chemins communaux, comme suit :

. La salle, chez Mr PORTIER Didier	½ camion
. La Chouanardière, Chez Mr GUENET	3 camions
. Le Gast, chez Mr CHEREAU	1 camion
. Le Préaux, chez Mlle COGNARD	1 camion
. chemin d'accès de la Ferranderie	1 camion
. Montguyon, chez Mme HUAUME	½ camion
. La Jariais et la Cache	1 camion
. Le Lamberdier, Mr REDHON	½ camion
. Le Grand Valtro,	½ camion
. parking de St Céneré	1 camion
. le gîte du Val d'Erve	½ camion
. La Louisière, chez Mr MAASS	½ camion
. château d'eau de Soulgé	1 camion
. Chemin des sarcophages	½ camion
. Réserve communale	1 camion

TOTAL : 13 camions ½
Arrondi à 14 camions

Vu la réclamation, et après discussion, il décide de demander à une entreprise privée, pour étaler la pierre dans le chemin de la Chouanardière, pour cette année, sur une longueur d'environ 300 m, la première partie sera faite par l'agriculteur exploitant les terres jouxtant le chemin.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Mme le Maire informe le conseil municipal des demandes reçues en mairie. Elle précise que l'association AAPPMA au cœur de la Vallée de l'Erve, demande à pouvoir utiliser le local du camping pour y stocker du matériel. Le Conseil Municipal donne son accord. Elle précise aussi avoir reçu une demande des écoles de Chémeré le Roi et St Pierre sur Erve, pour une sortie, « classe de mer » au mois d'octobre 2019, pour tous les élèves de maternelle et les CP. Le coût total restant à charge des communes et représentant 1/3 de la dépense serait de 3 633,76 €, soit 908,44 € par commune. Le conseil municipal donne son accord.

Associations	2019
Coopérative scolaire de Saulges/Chémeré	500,00 € (20 x 25 €)
Union des pêcheurs	80,00 €
Ass. Tourisme et Patrimoine de Saulges	400,00 €
Ass. Amicalement Saulges	500,00 €
Amicale des parents d'élèves	225,00 €
Club du bon accueil de Saulges	450,00 €
Groupement de défense des cultures	300,00 €
Secours catholique	50,00 €
Esculape	100,00 €
Spéléo club de Saulges	100,00 €
Union sportive de Chémeré le Roi	50,00 €
Alerte sportive Balléenne	100,00 €
Total	2 855,00 €

Le conseil municipal précise aussi, que l'association Amicalement Saulges, à une subvention de 500,00 € dont 100,00 € à destination des membres qui gèrent les locations des tables, stands, barnum et parquet afin de les indemniser pour le temps passé.

**AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE
CONCERNANT L'ELEVAGE AVICOLE SUR LA COMMUNE
DE ST GEORGES LE FLECHARD**

Madame le Maire expose le projet de Mr BIHOREAU Maxime, lieu-dit « La Faucouillère à St Georges le Flécharde, d'exploiter un élevage avicole de 39 600 emplacements volailles. Le Projet prévoit l'épandage sur les communes de Saint Georges le Flécharde, Soulgé sur Ouette, Chémeré le Roi, Saulges et Vaiges.

Elle précise que sur Saulges, l'épandage se ferait sur la ferme de la Nouerie, route de Vaiges.

Le conseil municipal, après discussion, n'a pas d'objection sur le projet présenté, étant entendu que le ruisseau du Langrotte et ses abords restent en dehors du plan d'épandage, tel que la réglementation et le projet le prévoient.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Mme le Maire informe le conseil municipal d'une demande de droit de préemption urbain pour la vente du terrain appartenant à Mr BOULANGER et Mme VAILLANT, situé à la sortie du bourg, route de Vaiges, section AB n° 9. Elle précise qu'elle a interrogé le conseil départemental pour un éventuel parking ou un éventuel élargissement du passage-piétons. Le conseil municipal n'en voit pas l'utilité et n'a donc pas l'intention de préempter.

INFORMATION ET QUESTION DIVERSES

Mme le Maire informe les conseillers de la nécessité d'élaguer les arbres à l'entrée du gîte du Val d'Erve et ceux à proximité du bloc sanitaire du camping. Le conseil municipal donne son accord pour le devis de du Haut des Cimes, d'un montant de 2 950,00 € HT, pour élaguer les arbres du gîte.

DELIBERATION DU 23 FEVRIER 2019 PRISE n° 2019-06

REFERENCE	OBJET
DELIB-19-06	Avis sur l'enquête publique concernant l'élevage avicole sur la commune de St Georges le Flechard

NOM	Prénom	Qualité	Signature
LEPAGE	Jacqueline	Maire	
TROU	Robert	1 ^{er} adjoint	
TRANSON	Nicolas	2 ^{ème} adjoint	
GRIVEAU	Jean-Pierre	3 ^{ème} adjoint	
LAMBOURD	Claude	Conseiller municipal	
JULIEN	Vincent	Conseiller municipal	
POSSEME	Christian	Conseiller municipal	absent
VASSEUR	Olivier	Conseiller municipal	
BOUEME	Karine	Conseillère municipale	absente
HUAULT	Diana	Conseillère municipale	absente